



**Alternance Master 2025-2026**

## **Diagnostic des dysfonctionnements hydromorphologiques du bassin versant de l'Estrique (09) et propositions d'amélioration.**

### **CONTEXTE LOCAL**

---

Le SYMAR Val d'Ariège exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur l'ensemble de son territoire qui s'étend sur 158 communes. Cette compétence a été transférée au syndicat par les sept intercommunalités adhérentes et se décline en 4 missions (article L.211-7 du Code de l'environnement) :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Pour mettre en œuvre cette compétence et en réponse aux problématiques et enjeux constatés sur le territoire du SYMAR Val d'Ariège, le syndicat a révisé sa stratégie de gestion avec un nouveau Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) pour la période 2023-2033.

Ce PPG, dont les actions et travaux ont été déclarés d'intérêt général en août 2024, a pour objectif la préservation, la restauration des milieux et la prévention des inondations.

C'est dans ce cadre que le syndicat mène des actions de sensibilisation et des travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides qui font partie du patrimoine naturel et paysager abritant une riche biodiversité (diversité d'espèces végétales et animales).

Le SYMAR Val d'Ariège a en gestion le ruisseau de l'Estrique et certains de ses affluents. Dans l'état des lieux de l'étude de définition d'une stratégie de gestion intégrée et durable de l'Ariège, réalisée entre 2014-2016, il a été mis en avant plusieurs problématiques. En effet, le cours d'eau est impacté par les activités agricoles avec un fort colmatage et un encaissement du lit du cours d'eau qui ne permet pas un fonctionnement naturel de la ripisylve.

Des propositions de gestion à l'échelle du bassin versant ont été listées dans cette étude :

- Dispositif d'accompagnement et de lutte contre l'érosion des sols et le colmatage des cours d'eau,
- Stabilisation des passages à gué et des accès du bétail au cours d'eau,
- Réflexion et mise en place de dispositifs d'accompagnement de la dynamique fluviale,
- Densification et création d'une ripisylve au niveau de certains affluents sans végétation rivulaire.

Le SYMARVA réalise l'entretien de ce cours d'eau depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, il est nécessaire de mettre en œuvre d'autres types d'actions qui permettent de préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Pour cela, il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur ce bassin versant, de réaliser un diagnostic et une cartographie des dysfonctionnements, proposer des actions de renaturation concrètes fondées sur la nature et mener une concertation avec les propriétaires et les usagers pour améliorer la situation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission d'alternance proposée par le SYMARVA.

## DESCRIPTIF DES MISSIONS CONFIEES

---

Au regard des éléments exposés ci-dessus, les missions qui seront confiées à l'alternant concourent aux objectifs opérationnels du PPG suivants :

- Restaurer la morphologie des cours d'eau,
- Préservation et gestion de la ripisylve,
- Préserver les écosystèmes,
- Protéger les sols et les espaces tampons,
- Contrôler l'accès du bétail,
- Préserver et restaurer une hydrologie fonctionnelle.

Les principales missions seront les suivantes :

- Réalisation d'un état des lieux de la masse d'eau (occupation des sols, analyse diachronique, inventaire des aménagements, prélèvements, historique des crues ...),
- Diagnostic et cartographie des dysfonctionnements des cours d'eau et du bassin versant (incision du lit, contrainte latérale, morphologie dégradée, piétinement, érosion des sols au niveau des bassins versants, matière en suspension, colmatage, etc...),
- Proposition d'amélioration / renaturation avec des solutions fondées sur la nature et des techniques douces (lowtech). Approfondissement des analyses au sujet des solutions à apporter pour réduire les MES et érosion des sols,
- Concertation pour partager les constats et pour mettre en œuvre les propositions.

Missions secondaires :

- Mise en œuvre opérationnelle de techniques de renaturation douces (lowtech) surtout sur des affluents de l'Ariège,
- Participation aux autres actions de sensibilisation,
- Participation à des chantiers de plantations.

Certaines missions seront menées seulement par l'alternant, tandis que d'autres impliqueront un travail d'équipe.

## PROFIL RECHERCHÉ

---

### ❖ Formation et expérience requises :

Bac +4 ou Bac +5, avec une formation dans les domaines des écosystèmes aquatiques, de l'écologie ou de l'agroécologie.

### ❖ Compétences et savoirs requis :

#### ➤ Savoir-faire professionnels et techniques :

- Connaissance souhaitée en écologie des milieux aquatiques continentaux,
- Connaissance en hydrologie-hydraulique fluviale,
- Connaissance en agroécologie,
- Maîtrise des outils informatiques : bureautique, logiciel de cartographie SIG,
- Permis B indispensable et voiture personnelle appréciée.

#### ➤ Savoir-être :

- Ecoute, diplomatie : sens du relationnel et de la médiation,
- Posture dans le cadre du service public,
- Autonome, mais aussi goût du travail en équipe,
- Rigoureux(se).

❖ **Statut salarial et rémunération :**

- ✓ Rémunération : selon les règles en vigueur.
- ✓ Lieu de travail : siège du SYMARVA à Foix (09000).
- ✓ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures et travail sur le terrain.
- ✓ Réunions et animations ponctuelles en soirée.
- ✓ Travail sur écran et possibilité de travail isolé.
- ✓ Temps de travail : 35h / semaine.

**CANDIDATURE**

---

Adresser votre candidature par voie postale ou électronique (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le **vendredi 30 mai 2025**, à l'adresse suivante :

M. le Président du SYMAR Val d'Ariège  
14, av de Roquefixade  
09000 FOIX

Ou par courriel à : [accueil@symarva.fr](mailto:accueil@symarva.fr)

❖ **Calendrier de recrutement :**

- ◆ Date limite d'envoi des candidatures le vendredi 30/05/2025 compris.
- ◆ Commission de recrutement semaine du 23 juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Luc CAVAILLES au 07.87.92.97.08.